

SAINT-VINCENT-DE-REINS

Le caporal-chef Jean-Marc Murat félicité pour son courage

Distinction. Le caporal-chef Jean-Marc Murat, pompier volontaire au casernement « Marius Nony », a eu la surprise de recevoir, des mains du préfet de Région Jean-François Carencu, une lettre de félicitations pour actes de courage et de dévouement.

Dans ce document, le préfet de Région stipule ainsi avoir « apprécié le sang-froid et la réactivité exemplaires dont Jean-Marc Murat a fait preuve le 30 janvier et le 13 mai 2012, où il a mis en sécurité les occupants de bâtiments en feu avant d'intervenir dans le cadre de ses fonctions de pompier volontaire ».

En effet, lors d'un violent incendie touchant deux maisons d'habitation, qui s'est déclaré vers 6 heures du matin, le lundi 30 janvier 2012, au lieu-dit Magny, sur la commune de Saint-Vincent-de-Reins, le caporal-chef Jean-Marc Murat, qui s'est rendu en voiture à la caserne sur l'appel de son bip, a réveillé les habitants d'une seconde maison menacée par les flammes. Avec sang-froid et efficacité, le caporal-

chef Jean-Marc Murat a procédé sans délai à leur évacuation. Il a regagné ensuite sa caserne pour intégrer l'équipage du fourgon d'incendie en qualité de conducteur.

Quelques mois plus tard, le dimanche 13 mai 2012, tôt le matin, il est réveillé par les bruits de l'embrasement généralisé d'un restaurant voisin, L'Auberge Meldoise, situé au lieu-dit Magny. N'écoulant que son courage, le caporal-chef Jean-Marc Murat est entré dans l'auberge en flammes pour procéder à la mise en sécurité du propriétaire, logé au premier étage du bâtiment. L'alerte donnée, le caporal-chef Jean-Marc Murat a répondu ensuite à l'appel de son bip pour se rendre à la caserne et partir avec l'équipage de son engin d'incendie.

Cette récompense préfec-

torale, Jean-Marc Murat avoue bien modestement qu'il ne « s'y attendait pas », persuadé qu'il n'avait pas « réalisé de gestes extraordinaires, mais simplement accompli son humble devoir de sapeur-pompier ». ■

De notre correspondant
Christian Gallina



■ Jean-Marc Murat montre la lettre de félicitations pour actes de courage et de dévouement, qui lui a été adressée par le préfet de Région. Photo Christian Gallina

Sapeur-pompier depuis 1979

Engagé au sein des sapeurs-pompiers de Saint-Vincent en 1979, Jean-Marc Murat est promu caporal en 2000, puis caporal-chef, trois ans plus tard. Titulaire de l'examen de réanimation, il devient également l'un des conducteurs les plus chevronnés de la compagnie. Titulaire des médailles d'Honneur des sapeurs-pompiers, échelons Argent (1999), Vermeil (2004) et Or (2009), Jean-Marc Murat est également le premier volontaire du casernement décoré, en 2008, de la médaille de Bronze de la Reconnaissance départementale de

l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Rhône, le récompensant ainsi de son investissement associatif en qualité de trésorier de l'Amicale (1999-2013) et de membre fondateur de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Vallée des Sapins (2003-2006). Pilier du casernement durant trente-cinq ans et fier du devoir accompli, le caporal-chef Jean-Marc Murat peut désormais faire valoir son droit à une retraite bien méritée, qui prendra effet en janvier 2014.

Tirant le bilan de ses trente-cinq années d'engagement au service de la population locale, Jean-Marc Murat se déclare « heureux d'avoir intégré cette grande famille des pompiers » et « espère avoir fait de son mieux tout au long de son engagement ». Si la traditionnelle cérémonie de Sainte-Barbe 2013 sera sa dernière manifestation en tant que pompier actif, Jean-Marc Murat a cependant souhaité demeurer membre actif de l'amicale du casernement, pour laquelle il s'engage à continuer d'offrir ses services.